

EXTRAIT DU REGISTRE DES

AR Pre **DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

016-211600952-20260307-20260507-01
Reçu le 11/03/2026

DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 7 mars 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	: 11
Nombre de membre en exercice	: 9
Nombre de membres présents	: 9
Pouvoir	: 0

Date de la convocation : 2 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept mars, à dix heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Étaient présents : MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier, BAUDIN Sébastien, MERAL Gilles.

Absent excusé :

Absent :

Secrétaire : VERGEZ Brigitte

2026.05 Vote du Compte Financier Unique (CFU)

Madame le Maire rappelle :

Le CFU retrace les recettes et les dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées par la commune entre le 1 janvier et le 31 décembre. Ce document est commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Le budget 2025 tel qu'il a été présenté le 11 avril 2025, a été modifié pour :

- Rectifier l'imputation comptable d'une dépense d'Investissement au chapitre 21 (pergola) : 4 980 €
- Ouvrir des crédits et procéder au remboursement d'un trop perçu de la DGF en Fonctionnement : 163 €
- Ouvrir des crédits supplémentaires pour OP concernant le FDAC 2024 : 1 938 €

Résultats 2025



Mairie de Chenon 1 Route des Jonquilles 16460 Chenon

Tél : 05.45.22.52.77

E mail : mairie@chenon16.fr

Section Fonctionnement

Dépenses : 129 010.89 €

Recette : 209 820.94 €

Excédent Fonctionnement : 80 810.05 €

Section Investissement :

Dépenses : 120 448.38 €

Recettes : 89 137.26 €

Déficit d'Investissement : 31 311.12 €

Résultat cumulé de l'exercice 2025 : 49 498.93 €

Restes à réaliser : 31 786.00 €

Les élus sont appelés à voter le CFU 205.

Madame le Maire sort de la salle du Conseil Municipal.

Madame Brigitte VERGEZ, Adjointe, fait alors procéder au vote du CFU 2025.

Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 9 mars 2026.

Le Maire
Martine MAINGUET

